



Jean-Pierre MORIN,
Maire de SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE,
Le Conseil Municipal,



Ont l'honneur de vous inviter
à la **Commémoration Officielle de la VICTOIRE**
du 8 mai 1945
avec la participation de la Chorale "Chant et Amitié"

10h00 : Départ du cortège (devant la Mairie)
10h15 : Cérémonie devant le Monument aux Morts
10h30 : Apéritif au Bistro Tazie

BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2018
N°322

LE MOT DU MAIRE

Chaque année dans toutes les communes de France sont votés les budgets. Partout cet acte public essentiel exprime une volonté politique. Il doit être selon la loi sincère et véritable.

Pour Sainte-Anastasie, ce budget primitif a été voté le 09/04/2018 à l'unanimité, j'en remercie chaque élu de toutes sensibilités confondues.

Le plus souvent par la presse, nous apprenons chaque jour le sort fait aujourd'hui aux collectivités locales et particulièrement aux communes qui n'ont pas la chance d'être « défavorisées » et ce faisant, vous l'entendez bien, nous n'y échapperons pas.

C'est donc dans ce contexte national que ce budget 2018 a été élaboré et proposé aux élus :

- En fonctionnement. L'élévation du prix des services, des carburants et la suppression brutale des contrats aidés ont pesé sur ce chapitre. C'est donc en adaptant nos dépenses à nos recettes et non l'inverse que nous avons fixé nos objectifs en privilégiant comme par le passé les écoles, l'aide sociale et le monde associatif.

- En investissement. La priorité a été d'assumer intégralement nos engagements pris à l'occasion des élections municipales de 2014. Ces infrastructures nous permettront d'assurer la poursuite de la réfection des voiries, de la vidéo surveillance et de la rénovation des bâtiments communaux. Ceci sans emprunter ni augmenter notre fiscalité locale ni le coût des services municipaux pour les usagers. Ces engagements sont encore rendus possibles grâce à l'aide du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte* mais là encore ces moyens ne sont pas intarissables.

En conclusion, ce budget primitif 2018 ainsi que les budgets annexes eau et assainissement assumeront nos objectifs.

Toutefois, les conséquences à moyen terme ne sont pas toujours celles que nous espérons et cela nous conduira très probablement à une baisse progressive de nos moyens propres, de nos capacités d'investissement et de la diminution de notre fonds de roulement aujourd'hui en baisse mais cependant encore confortables.

Ceci n'a bien sûr rien de très dramatique mais devra nous conduire inéluctablement à une gestion de plus en plus prudente et responsable.

*Fonds de concours

Jean-Pierre MORIN

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 27/03/2018**

**Délibération n°2018-12 : Dénomination des voies
et espaces publics de la commune - Quartier n°3**

Considérant la nécessité de dénommer les voies et places publiques en vue de faciliter les interventions des services de secours, postaux ou de livraison, et en règle générale de faciliter l'identification des administrés ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* ADOPTE les dénominations des voies et places publiques suivantes :

Impasse des Aires ; Rue des Aires ; Rue de la Colline ; Rue Albert Garnier ; Chemin des Horts ; Chemin du Jas ; Chemin de Bertrand Marin ; Chemin des Oustaous Routs ; Rue des Oustaous Routs ; Rue du Pont Vieux ; Chemin de Vallon Caou ; Impasse de Vallon Caou ; Rue des Vendanges.

* CHARGE Monsieur le Maire de communiquer ces informations notamment aux services du CRIGE.

**Délibération n°2018-13 : Dénomination des voies
et espaces publics de la commune - Quartier n°5**

Considérant la nécessité de dénommer les voies et places publiques en vue de faciliter les interventions des services de secours, postaux ou de livraison, et en règle générale de faciliter l'identification des administrés ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* ADOPTE les dénominations des voies et places publiques suivantes :

Rue des Acacias ; Carriera Deï Cabro ; La Calade ; Rue de la Chapelle ; Rue des Cigales ; Rue Alphonse Daudet ; Impasse Domarguin ; Impasse des Ecoles ; Chemin des Ferrages ; Rue du Général de Gaulle ; Traverse Jean Giono ; Rue Victor Hugo ; Rue Frédéric Mistral ; Rue Notre Dame ; Rue Pasteur ; Rue des Poilus de 14-18 ; Chemin du Pré de la Font ; Rue de Provence ; Rue François Raynouard ; Carriera Roumpe Cuou ; Place Saint-Just ; Rue du Vieux Moulin .

* CHARGE Monsieur le Maire de communiquer ces informations notamment aux services du CRIGE.

**Délibération n°2018-14 : Création d'un poste
d'Adjoint Administratif territorial à temps complet**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet afin d'améliorer le fonctionnement des services administratifs.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

-Approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à recruter un Adjoint Administratif Territorial à temps complet à compter du 01 JUIN 2018.

Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6411 du budget primitif de chaque année. Poste déjà pourvu.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 09/04/2018**

**Délibération n°2018-15 :Budget communal -
Compte de Gestion 2017**

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération n°2018-16 : Budget communal -
Compte Administratif 2017**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; le Compte Administratif de la commune 2017 se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	1 961 725.17 €
Recettes réelles	1 900 368.05 €
Excédent 2016	402 578.77 €
<i>Résultat de clôture 2017</i>	<i>341 221.65 €</i>

INVESTISSEMENT

Dépenses	285 906.76 €
Recettes	330 013.30 €
Excédent 2016	422 347.40 €
<i>Résultat de clôture 2017</i>	<i>466 453.94 €</i>

Résultat de clôture 2017 net : Excédent 807 675.59 €

Après cette présentation et le retrait du Maire de la salle de délibération, M. Marcel LEPAGE, prend la Présidence et fait procéder au vote. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2017 présenté par le Maire.

**Délibération n°2018-17 : Budget communal -
Affectation de résultat 2017**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision d'affecter l'excédent de l'année 2017, soit 807 675.59 €, qui se décompose :

- Un solde d'exécution positif de 341 221.65 € en fonctionnement ;
- Un solde d'exécution positif de 466 453.94 € en investissement.

Il convient donc d'affecter une partie de cet excédent 2017 au budget 2018 comme suit :

- 55 000 € au financement des dépenses d'investissement article 1068 du budget ;
- 286 221.65 € au compte 002 excédent antérieur reporté ;

et le solde soit 466 453.94 € au compte 001 en investissement. Adopté à l'unanimité.

**Délibération n°2018-18 : Vote des taux d'imposition
2018**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2017 pour l'année 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation	11.00 %
- Taxe sur le foncier bâti	21.20 %
- Taxe sur le foncier non bâti	91.59 %

Délibération n°2018-19 : Budget primitif communal 2018

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet du Budget 2018 de la commune :

Dépenses de Fonctionnement :	2 135 508.65 €
Recettes de Fonctionnement :	2 135 508.65 €
Dépenses d'Investissement :	799 986.94 €
Recettes d'Investissement :	799 986.94 €

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2018-20 : Budget eau et assainissement - Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°2018-21 : Budget eau et assainissement - Compte Administratif 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; le Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement 2017 se résume ainsi :

EXPLOITATION

Dépenses	45 650.06 €
Recettes	78 343.30 €
Excédent 2016 :	90 219.32 €
Résultat de clôture 2017 de	122 912.56 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	215 082.20 €
Recettes	143 683.81 €
Excédent 2016 :	606 896.45 €
Résultat de clôture 2017 de	535 498.06 €

Résultat net : un excédent de 658 410.62 €

Après cette présentation et le retrait du Maire de la salle de délibération, M Marcel LEPAGE, prend la Présidence et fait procéder au vote. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2017 présenté par le Maire.

Délibération n°2018-22 : Budget eau et assainissement - Affectation de résultat 2017

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision d'affecter le résultat au Budget Primitif 2018 soit 658 410.62 €

En section d'exploitation 122 912.56 € réparti comme suit :

- 55 233.29 € au Budget Eau et 17 679.27 € au Budget Assainissement article 002
- 50 000 € au financement des dépenses d'investissement article 1068

En section d'investissement 535 498.06 € reporté au compte 001 excédent antérieur reporté

Délibération n°2018-23 : Prix de l'eau et de l'assainissement 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le montant de la surtaxe sur le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire sans augmentation les montants votés en 2017 soit :

le m3 pour l'eau :	0.17 €
le m3 pour l'assainissement :	0.55 €
prime fixe eau :	7.62 €
prime fixe assainissement :	0.76 €

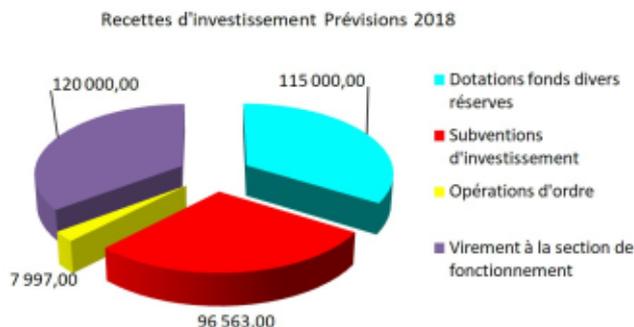
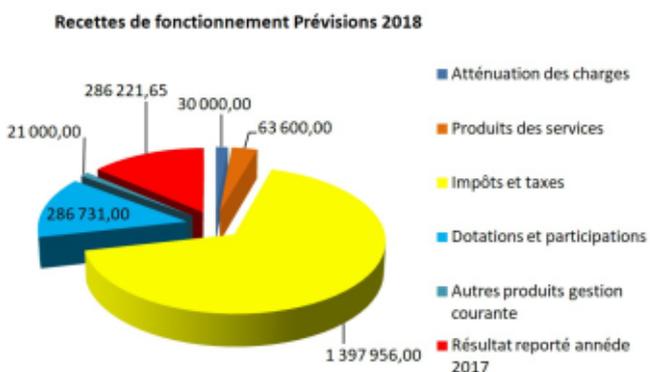
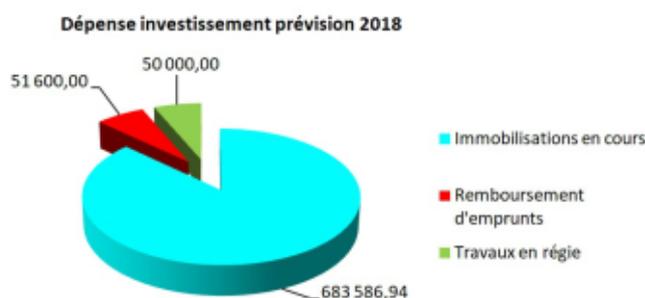
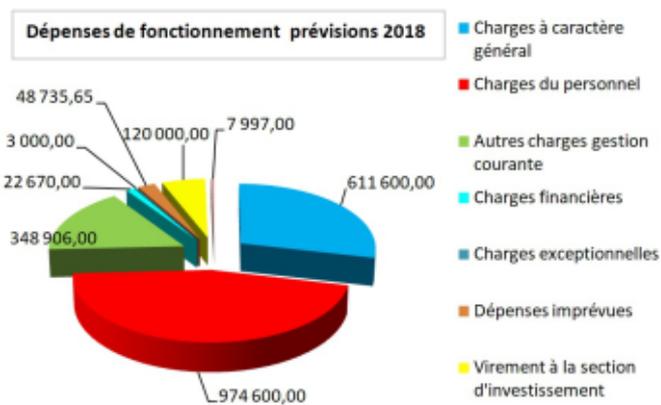
Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} avril 2018.

Délibération n°2018-24 : Budget primitif eau et assainissement 2018

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Eau et Assainissement 2018 :

Dépenses d'Exploitation :	128 742.56 €
Recettes d'Exploitation :	128 742.56 €
Dépenses d'Investissement :	623 870.06 €
Recettes d'Investissement :	623 870.06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Eau et Assainissement 2018.



L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie.

LA VIE AU VILLAGE



C.C.A.S



CROIX ROUGE

Une campagne de sensibilisation en porte à porte à Sainte-Anastasia aura lieu du 23/04 au 19/05/2018.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Cette équipe pourra intervenir entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Eliette BERTHET,

Adjointe aux Affaires Sociales

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE pour la rentrée 2018-2019

Les inscriptions débuteront le 7 mai.

Après l'inscription de votre enfant en Mairie, veuillez vous présenter à l'École Maternelle, munis des documents suivants :

Certificat d'inscription, carnet de santé, livret de famille

Ayez la gentillesse de téléphoner au 04.94.72.23.83 auparavant afin de convenir d'un rendez-vous.

La Directrice, Marie BACHELARD

VACANCES D'ÉTÉ ODEL



L'ODEL propose des séjours vacances d'été pour les 4-17 ans (amateurs de nature ou d'aventure, d'activités ou de disciplines sportives).

Des séjours linguistiques sont aussi prévus, des vacances à la journée pour les 6-12 ans et un séjour intégration pour les enfants ayant un handicap.

Vous trouverez tous ces séjours sur www.odel.fr

Contact : Jocelyne MARIN,

Odel Var - Service administratif Commercial / Transports

8 rue Truguet - 83000 TOULON

Tel : 04.94.92.59.7 - Port : 06.31.63.38.16

Fax : 04.22.14.51.17



Eliette BERTHET,

Adjointe aux affaires scolaires



Circulation automobile rue Notre Dame

A la demande d'usagers, la commune prépare un arrêté réglementant la circulation rue Notre Dame entre l'intersection avec la rue de Provence et la placette de l'Église. Il s'agira d'instaurer à titre expérimental un sens unique prioritaire entre ces deux points, ceci étant destiné à éviter, autant que faire se peut, le croisement de véhicules en cette portion étroite de la voirie.

CULTURE

Les 3 M

Mimo ROULETABALLE

Mary MCML

MML



Exposition de 3 Sœurs - Même initiale - Même famille - 3 identités différentes

L'une est passionnée par la mémoire, les origines, l'esprit des lieux et des pierres ...

L'autre par les empreintes de balles, leurs roulements, glissements, rebonds et leurs résonances...

La troisième rénove, transforme des meubles, crée des objets-sculptures et raconte l'espace d'une vie avec ses encres et peintures en alliant matières, fluides et dripping colorés.

En conclusion, un travail sur la mémoire.

Cathy SABATIER, Adjointe à la Culture

Exposition 3 artistes 3 sœurs

MIMO ROULETABALLE

MARY MCML

MML

LES 3 M



Du 4 au 13 mai 2018 de 14h à 19h
VERNISSAGE le 4 mai à partir de 19h

Galerie Albert Garnier
Sainte-Anastasia-sur-Issole

2018



EVENEMENTS CULTURELS

1 - Le SAMEDI 05 MAI de 16h à 18h.

ATELIER LIBRE DE DANSE

Retravailler et chorégrapier nos gestes quotidiens.

Artistes invitées: Muriel BINET, Karine DURDUX, ANEKA, Amaya LACHAIZE-MULLER

Nous encourageons la participation de plus grand nombre.

2 - Le JEUDI 10 MAI de 16h à 18h.

POESIE

Poésie improvisée, lectures et chants en écho.

Artistes invités:

Philémon, Christine GUICHOU, Patrick AUZET-MAGRI.



URBANISME

La garantie des vices cachés

Qui peut faire valoir cette garantie ?

L'acheteur peut invoquer la garantie des vices cachés à l'encontre du vendeur, sous réserve que les trois conditions suivantes soient réunies :

- Le vice caché rend le bien impropre à un usage normal (ex : défaut d'étanchéité de toiture)
- Que le vice soit impossible à détecter sur le champ (fissure sur la façade recouverte de lierre)
- Que le vice existe avant la vente (à démontrer par l'acquéreur).

Location de logement Les diagnostics obligatoires

Lors de la signature d'un contrat de location, le propriétaire doit fournir un dossier de diagnostics obligatoires (DDT).

Que comprend le DDT ?

- Le diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP) pour les constructions réalisées avant 1949.
 - présence d'amiante pour les constructions avant 1997.
 - Eventuellement un état des risques naturels, miniers et technologiques (ERNMT)
- TOUS CES DIAGNOSTICS DOIVENT ETRE REALISES par des PROFESSIONNELS certifiés.

1) Le DPE

Valable 10 ans, il indique la consommation d'énergie du bâtiment (chauffage, eau chaude)

2) Le CREP

Constat définitif si absence de plomb

Si du plomb a été détecté, le constat est valable 6 ans.

Attention le défaut de diagnostic suffit à engager la responsabilité pénale du propriétaire.

3) Le Constat d'amiante

Pour les bâtis d'avant 1997, une attestation mentionnant la présence ou l'absence d'amiante est nécessaire.

S'il n'y a pas de trace d'amiante, la durée de validité est illimitée.

Dans le cas contraire, le diagnostic est valable 3 ans.

4) L'ESRIS (risques naturels)

Un état des servitudes, risques et information sur les sols doit être annexé au contrat de location (risque sismique) Cet état doit être réalisé moins de 6 mois avant la signature du contrat.

5) Les diagnostics gaz et électricité

Depuis le 1er janvier 2018, il y a obligation de fournir un diagnostic pour les biens de plus de 15 ans.

Le diagnostic est valable 6 ans.

Le coût des diagnostics incombe au propriétaire. Il est déductible des revenus fonciers.

Source : Conseil des Notaires.

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

TRAVAUX DU MOIS

- Tonte des espaces verts
- Abattage d'un platane dangereux place de la Gare
- Nids de poule
- Poursuite des travaux local des Cigales (accessibilité)
- Installation d'une clôture au local de Si Tasie m'était conté (cave coopérative)
- Travaux Galerie Garnier et dans les écoles



LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES

Quel que soit le temps les Cigales sont toujours très actives.

En effet :

- 17 mars 2018 les portes ouvertes au local ont permis d'accueillir des visiteuses intéressées par l'activité « LOISIRS », qui présentait sa dernière collection d'ouvrages aux aiguilles
 - 21 avril 2018 soirée « DANSES TRAD » dans une ambiance chaleureuse
- Et dès à présent, retenez cette date, le 30 juin 2018 l'atelier PEINTURE exposera les « toiles » de ses peintres amateurs dans le jardin du « Club des Cigales » rue A. Daudet .

La Présidente, Rose-Marie CHRIST

APESA

Fête du printemps de l' Apesa

Malgré une météo incertaine, les enfants sont venus fêter le printemps au pré de la font. Activités créatives, bar à fleurs (Fleurs de thé rêves), balade à poney (écuries d'Edoras) ont rythmé la journée. *L' Apesa*



FOOTBALL CLUB

Le foot pour tous et toutes !!!

Le football Club de Ste Anastasie a le plaisir de vous annoncer la **création d'une équipe féminine** Sénior à la rentrée 2018, cette équipe sera composée de joueuses à partir de 17 ans révolus.

Entraînements prévus le mardi et jeudi de 19h00 à 21h00. Pour vous permettre d'intégrer cette nouvelle équipe, des dates de détection vous seront communiquées dans les semaines à venir.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Sébastien Bœuf (entraîneur féminines Sénior) au 07-60-90-57-36.

Nous vous rappelons également que le football Club de Ste Anastasie accueille tous les mercredis après-midi les enfants de 5 ans à 9 ans pour des entraînements ludiques et accessibles à tous les niveaux, pour toutes informations n'hésitez pas à contacter Mme Caroline Bonardi (présidente) au 06-85-76-03-26.

La Présidente, Caroline BONARDI

LA VIE ASSOCIATIVE



“LA SAINT JUST”

SOIRÉE ITALIENNE

Véritable succès pour cette soirée italienne qui se déroulait à la salle polyvalente le Samedi 7 avril dernier ; dans cette Provence marquée par l'histoire, la culture italienne et sicilienne, les chants italiens et siciliens (150 ans d'immigration et d'histoire chantés), et la gastronomie (l'une des meilleures au monde).

Nous avons été très enthousiastes durant quelques heures d'être toutes et tous les dignes représentants de ce pays.

Tous les membres de l'Association “LA SAINT JUST” se sont surpassés pour rendre cet instant très italien et en particulier les femmes qui ont confectionné elles-mêmes et servi aux 124 convives présents les vraies spécialités italiennes et sicilienne.

Bravo !

Une grande place a été réservée à la musique et à la danse, avec la participation de Stefano VENEZIA, baryton, qui nous a interprété plusieurs extraits d'opéra et de romance italienne ainsi que les mandolines de Marseille-Provence avec lesquelles les invités ont pu chanter et danser.

Notre prochain rendez-vous : notre participation animée, en partenariat avec la Commune, à la Fête de la Saint-Jean, le samedi 23 juin prochain.

La Présidente, Nicole DACBERT 06.89.14.32.25

lasaintjust-steanastasia@orange.fr

Le Vice-Président, Christian TALLEU 06.95.01.54.63

c.talleu83@gmail.com

La Secrétaire, Michèle SAUVAGE 06.86.95.45.27

jean-victor.sauvage@orange.fr



ARTS'TASIE



L'association ARTS'TASIE organise le lundi 21 Mai (Lundi de Pentecôte) sa traditionnelle FOIRE aux CROUTES à l'arboretum.

Cette manifestation est ouverte à tous les peintres amateurs (adultes ou enfants) qui devront installer leurs oeuvres entre 8 H et 9 H. Une place de parking est à disposition aux Ferrages.

Un tableau sera réalisé collectivement sur place et une tombola désignera, en fin d'après-midi, celui ou celle qui aura la chance de gagner cette oeuvre.

Un apéritif sera offert par l'association à 11h30.

VENEZ NOMBREUX PARTAGER CETTE JOURNÉE AVEC LES ARTISTES.

Pour plus amples renseignements s'adresser au 06.87.50.94.09.

La Présidente, Chantal SOUCHET



CHORALE "CHANT ET AMITIÉ"

Le 15 avril nous avons organisé un concert au profit de l'association RETINA France, qui œuvre pour la

recherche en ophtalmologie.

Nous avons, ce jour là, invité à se produire avec nous, la chorale du Beausset, "Point d'orgue", dirigée par Marie Noelle Beaumont. Elle nous a proposé un beau répertoire de chansons françaises.

Notre chorale sous la baguette de Boris Skhakoumidov, notre chef, a interprété un programme varié, du classique à l'opérette en passant par des chants napolitains! Elle était accompagnée au piano par la fille de Boris, Maria Tomilova, qui nous a en outre régalié à l'entracte, d'un morceau de sa composition "Variations sur un thème pour 2 guitares". Elle fut très applaudie.

Ce concert était l'occasion de recueillir des fonds. La générosité des spectateurs nous a permis de récolter la belle somme de 335 €, reversée à Rétina France. Nous remercions les donateurs en son nom.

Le concert s'est prolongé pour les choristes par le pot de l'amitié, préparé par les membres de notre association, et très apprécié de nos hôtes.

Pour information, je rappelle que nos répétitions ont lieu tous les lundis, à 18h à la salle polyvalente et que nous accueillons tous les amateurs, débutants ou confirmés !

Le Président, Michel BERENGER



Le calendrier des manifestations

Vendredi 4 mai :

Vernissage exposition Les 3M à 19h Galerie Garnier

Exposition du 04 au 13/05 de 14h à 19h

Mardi 8 mai :

Commémoration du 8 mai 1945 départ devant la mairie à 10h

Dimanche 13 mai :

Farfouille les Varois vers les Autres salle du Forum à Méounes de 9h à 13h

Lundi 21 mai :

- Vide Grenier de 5h à 18h Parking n°3 Les Ferrages
- Foire aux croûtes Arts'Tasie toute la journée à l'Arboretum

Le carnet de Sainte-Anastasia

Naissance : Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Aylan IHDENE né le 18 mars 2018. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage : C'est avec plaisir que nous vous annonçons le mariage de Madame Sara MEREDITH et Monsieur Boris BENOIT célébré le 14 avril 2018. Nous souhaitons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Décès : Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Richard REUTER survenu le 27 mars 2018. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Petites annonces

- A VENDRE Sommier à lattes 2 places + pieds 20 €
Tel : 06.01.96.95.44
- A VENDRE Insert à bois en fonte marque SUPRA puissance 13 kw taille des bûches 50 cm. Sortie fumée ø200mm, bon état général. Prix : 200 €
Tel : 07.84.22.97.11
- Mme REUTER propose du matériel médical (fauteuil, divers) à titre gratuit. La contacter au 06.30.44.67.83
- Viticulteur recherche personnes pour débougeonner sur Le Cagnet-des-Maures, Le Luc et Besse-sur-Issole
Tel : 06.18.72.04.10

SHOWROOM

Printemps – Été 2018

- > Cosmétiques
- > Lingerie
- > Beauté
- > Bijoux fantaisies
- > Prêt à porter féminin
- > Maroquinerie

Venez nombreuses partager ce moment de convivialité, d'informations et de conseils, en partenariat direct avec des fabricants français !

Rendez-vous le Jeudi 17 Mai et le Mardi 22 Mai
chez Géraldine Riquet de 12h à 20h.

6 rue notre dame à Sainte Anastasia sur Issole

Téléphone : 06 30 92 30 43
riquet.geraldine@yahoo.fr

E-mail :



Les poètes de Sainte-Anastasia

Reconnaissance

Fleurs mauves de nos champs
Aux tiges élancées
Se balançant au vent
Fleurs mauves parfumées
Vous tremblez à l'instant
Où la pioche assassine
Arrachait le chiendent
Tout près de vos racines.
J'ai dû vous expliquer
Tout bas, très gentiment,
Que je ne vous ferais
Aucun mal en piochant.
Mais avez-vous compris
Mon bel accent chantant ?
Papillon l'a compris
Papillon, votre amant,
Pour me dire merci,
Emu, reconnaissant,
Il m'a même suivie
Me frôlant, voletant
Jusque dans ma cuisine !

Jeannette Carrière

Cours Particuliers
Soutien scolaire

Tel : 06 09 30 09 76
06 30 29 14 45

Anglais
Maths
Français
Hist/géo
Philo



TRIBUNE LIBRE



"Depuis Pâques un oeuf pas comme les autres traîne chemin de Bonjeu ; mais voilà il n'a pas fondu... Je l'ai donc jeté à la déchetterie de Forcalqueiret. Préservons la nature.
Claude ANZERAY"

Merci à M. ANZERAY pour cette collecte écologique.



POSTES A POURVOIR

VARSEF, Service d'Aide et de Maintien à Domicile, cherche à recruter en urgence des postes d'Auxiliaire de Vie, Assistant(e) de Vie aux Familles ou profil similaire avec expérience pour répondre à des besoins de personnes âgées et en situation de handicap.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

- Mme Sophie CORDIER PADE, Assistante RH à rh@varsfe.com / 04.98.00.40.40
- Mme Virginie HAUTIER, à v.hautier@varsfe.com / 04.94.78.62.01

Eliette BERTHET, Adjointe aux affaires sociales

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H
et le Mercredi de 13H30 à 16H30
Tel : 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30
Samedi de 9h à 12h00
Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,
Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"
Le 1er mardi de chaque mois
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

EPIKERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Place de la Poste Forcalqueiret
Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à
12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h
DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret
Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h
Mercredi et vendredi de 14h à 17h30
GAZDA Jean 0649663403 / CLERC 0613976425

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire
Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08
Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque
mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de
l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h
Pour tous renseignements ou rendez-vous
Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles
Cité Administrative, Rue des Déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Mission Locale

TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

AIR : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**



NUMEROS UTILES

MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
- Service cantine : 04.94.69.64.40
Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasiie.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit tous les matins
de 9H à 11H30
- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :
Tel : 04.94.69.64.40
reçoit le lundi de 10h à 11h30 et mardi, jeudi et
vendredi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences
Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y
compris les simples contacts ou demandes de
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à
Rocbaron : **04.94.86.40.24**

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
32 37

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis
à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30